



LE CRESSIA'QUOI?

Journal d'informations de la commune de Cressier FR



La chapelle Saint-Urbain

- | | |
|--|----------------------------|
| 5 L'interview de José Carvalho | 9 Informations communales |
| 16 La chapelle Saint-Urbain de Cressier | 25 Les échos villageois |



Administration

communale

Tél. 026 674 13 79
Fax 026 674 21 79

Heures d'ouverture

Lundi et jeudi de 16 h à 18 h
Mardi, mercredi et vendredi de 9 h 45 à 11 h 45

CONSEIL COMMUNAL 2017–2021

POINTET Jean-Daniel, syndic

Privé 026 674 17 84
Portable 079 635 24 26
jd.pointet@bluewin.ch

Dicastères

Administration générale, finances, impôts,
ordre public, protection juridique, militaire,
aménagement du territoire

BERSET Jacques, vice-syndic

Privé 026 674 18 82
Portable 079 213 15 34
jaberset@bluewin.ch

Dicastères

Constructions, protection des eaux,
service et police du feu, protection civile
et de la population

CARVALHO José

Portable. 079 757 57 00
j.carvalho@bluewin.ch

Dicastères

Approvisionnement en eau, service technique
général des eaux, déchets

COLAUTTI Léo

Privé 026 674 32 78
Portable 076 566 12 28
leo.colautti@bluewin.ch

Dicastères

Bâtiments communaux, cabane, sport,
information et communication

GROSSRIEDER Gaëtan

Portable 079 794 01 67
gaetan@grossrieder.com

Dicastères

Routes et trafic régional, correction des eaux
et endiguement, forêts, agriculture

HAYOZ Madeleine

Privé 026 477 04 26
Portable 079 466 05 31
hayoz.madeleine@bluewin.ch

Dicastères

Enseignement et formation, culture,
information et communication

PÜRRO Jean-Pierre

Privé 026 674 19 54
Portable 079 590 82 52
purrojp@gmail.com

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles,
cimetière

Edito

Madeleine Hayoz



Chères Cressiacoises et chers Cressiacois,

L'automne 2017 restera dans les annales comme un des plus ensoleillés et des plus chauds depuis l'invention de la météorologie en 1864. L'hiver approche maintenant à grands pas, il est temps de se préparer pour affronter cette saison où le manque de lumière, le retour des frimas sont souvent synonymes de nez qui coule, maux de gorges, fatigue et autres petits maux hivernaux ! Pour vous protéger contre l'offensive des microbes et rester en forme tout l'hiver, voici quelques trucs et astuces :

- * Prenez l'air : pour passer un hiver en pleine forme, il est impératif d'aérer et de s'aérer. Au moins une fois par jour, il faut aérer son intérieur pendant 5 à 10 minutes. Il est important, pour garder le moral et la santé en hiver, de s'aérer l'esprit et le corps. Faites le plein d'air frais, baladez-vous dans la nature, faites du sport.

- * Faites le plein de lumière : dès qu'il se montre, prenez le soleil ! Ses rayons vous offriront la luminosité nécessaire à votre organisme.
- * Soignez votre alimentation pour faire le plein de vitamines.
- * Protégez-vous des virus et du froid, en vous couvrant la gorge avec une écharpe dès que vous mettez le nez dehors. Lavez-vous les mains régulièrement pour éradiquer les bactéries.
- * Faites attention à votre sommeil : un bon sommeil permet à notre organisme de récupérer, tant physiquement que mentalement. Dormir un minimum de 8 heures par nuit divise par trois le risque de développer un rhume.

Vous êtes maintenant parés... à vous de jouer.

La fin de l'année, c'est aussi le moment propice pour remercier tous ceux qui œuvrent au bien-être collectif et contribuent au développement et au rayonnement de notre commune. Je pense particulièrement à mes collègues de l'exécutif pour leur engagement en plus de leurs activités quotidiennes. A Sylvie Staehlin et Myriam Chamorel de l'Administration communale à Henri Maillard et Sefer Gashi, employés communaux ainsi qu'à Adilia Ferreira, concierge, pour leur travail de qualité et leur disponibilité.

Pour terminer, c'est à vous chères lectrices, chers lecteurs, ainsi qu'à tous les habitants de notre commune que je souhaite un Joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

A tous, je présente mes meilleurs vœux pour une nouvelle Année pleine de réussite et de prospérité.



Quelques mots *au sujet de l'Assemblée communale*

par Jean-Daniel Pointet, syndic

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

Ce mardi 5 décembre, 78 citoyennes et citoyens ont participé à l'Assemblée communale ordinaire.

Au menu :

- a) Le budget de fonctionnement 2018, pareil aux budgets précédents, mais avec un peu moins de rentrées d'impôts.
- b) Le budget d'investissements 2018 :
 - Participation à la construction du Centre Pompiers à Morat ;
 - Participation aux agrandissements des homes du RSL ;
 - Agrandissement du terrain de foot et construction d'un terrain d'entraînement ;
 - Ajout de canalisation place de l'Eglise.Tout a été accepté pratiquement à l'unanimité.
- c) Le règlement concernant la distribution d'eau potable a été accepté par une majorité des personnes présentes. Il a été demandé au Conseil communal de revoir le pourcentage de la charge de préférence.
- d) Les modifications des statuts concernant le regroupement du Service social du Lac avec le Service des tutelles ont été acceptées sans discussion.
- e) Le règlement scolaire n'a pas passé la rampe. Le point litigieux a été les frais demandés aux parents pour les activités spéciales.

- f) L'avenant au règlement sur les déchets a été accepté pour les sacs de 17 litres.
- g) Multifiduciaire Fribourg SA a été désignée pour le contrôle de la comptabilité 2018 à 2020.
- h) Neuf jeunes gens ont reçu un livre pour avoir atteint la majorité en 2017.
- i) Le Syndic a donné des nouvelles du Centre-village où 15 appartements sur 19 sont loués, du chauffage à distance qui est opérationnel, de la mise à l'enquête de la modification de la route de Pra Rond. Il a averti que Swisscom va mettre à l'enquête une antenne au terrain de foot.

Après les remerciements aux personnes qui œuvrent pour le bien de la communauté et les meilleurs vœux pour l'an 2018, le syndic a clos l'Assemblée à 23 h.

La soirée s'est prolongée autour d'un apéro.

L'interview

José Carvalho



par Madeleine Hayoz

..... Dans chaque journal, un ou une des conseillers communaux se présente à vous sous la forme d'une interview. Ainsi, derrière chaque conseiller communal, vous apprenez à connaître la personne.
.....



› Ton parcours de vie ?

Je suis parti du Portugal en 1982 ; après quelques détours dans le district du Lac, je suis arrivé à Cressier en décembre 1991. J'aime beaucoup Cressier, j'y habite depuis 26 ans. J'ai acquis la nationalité suisse en juin 2000. J'ai trois enfants qui vivent aussi au village et qui sont encore aux études.

› Pourquoi t'es-tu engagé pour le village de Cressier ?

J'ai toujours été engagé et voulu être impliqué. Le village m'a tellement bien accueilli que je tenais à faire quelque chose pour sa collectivité. C'est un remerciement.

› Par quel biais t'es-tu senti bien accueilli ?

Quand je suis arrivé à Cressier je me suis engagé dans les pompiers pour avoir des contacts et par ce biais j'ai connu beaucoup de monde.

› Quand es-tu devenu Conseiller communal ?

C'est lors d'une discussion avec Christophe Gubler à qui j'avais dit que je m'intéressais beaucoup à la vie du village et que je ne serais pas opposé à m'investir comme membre du Conseil communal. A partir de là, tout s'est enchaîné très vite, j'ai été élu en décembre 2002. Cela fait bientôt quinze ans, comme le temps passe vite. Je participe tous les lundis après-midi à la séance de chantier qui dure de deux à trois heures, selon le monde sur place.

› Qu'est-ce qui te plaît dans ce village ?

Le calme et la qualité de vie. J'ai la chance de travailler ici, ce qui me donne un peu plus de temps pour le village. Ici, on vit bien et sans histoire.



L'interview

José Carvalho

› De quels dicastères as-tu eu la charge durant tes législatures ?

Les routes, le social, les bâtiments, le service des eaux et les déchets. C'est à dire tous les dicastères sauf l'administration ainsi que l'enseignement et la formation.

› Quels sont les succès dont tu es le plus fier en tant que conseiller communal ?

Je suis le plus fier de deux réalisations très importantes pour le village. La première est la construction de la nouvelle aile de l'école qui a été un projet très difficile à réaliser avec toutes les exigences du canton pour le permis de construire. Le second est la sécurité piétonne qui a été un très grand défi avec tout ce que cela a comporté, notamment le remplacement des conduites, la mise en place du séparatif et bien d'autres choses encore. Cela a aussi été un très grand investissement au niveau du temps consacré à ce grand chantier.

› Du côté des déceptions ?

L'incompréhension et la non reconnaissance de certaines personnes par rapport au travail fourni pour la communauté.

› Comment vois-tu l'évolution de Cressier et quels sont tes souhaits pour l'avenir du village ?

La limite est gentiment atteinte au niveau de l'agrandissement du village. J'espère que Cressier restera encore longtemps autonome, avec des accords avec les communes voisines, dans les domaines des pompiers, des écoles, du social, de l'eau...

› Quel est ton principal trait de caractère ?

Très sérieux. Lorsque je prends un engagement je l'as-

sume avec beaucoup de sérieux et de cœur jusqu'à son aboutissement.

› Qu'apprécies-tu le plus chez tes amis ?

La loyauté et le partage.

› Ton occupation préférée en dehors du travail ?

La photo. J'aimerais en faire plus.

› Ta fleur préférée ?

La rose.

› Que détestes-tu le plus dans la vie ?

L'irrespect et l'égoïsme.

› Quel est le don que tu aimerais avoir ?

Jouer de la musique, particulièrement du piano. Au Portugal, j'ai joué dans la fanfare des pompiers à 12 ans d'un instrument genre clarinette qui ne se pratique pas ici.

› As-tu une devise ?

M'engager jusqu'au bout.

› Par quel sentiment qualifierais-tu ta fonction de conseiller communal ?

Sérieux, engagé et dévoué.

› As-tu quelque chose à ajouter ?

Mon objectif actuel, c'est de faire un réseau d'eau potable performant, pour garantir l'approvisionnement en eau à toute la population et réduire les pertes dans le réseau.

Des nouvelles *des dicastères*



..... Dans cette rubrique, quelques Conseillers présentent un ou des sujets sur lesquels ils travaillent en ce moment ou une information sur leur dicastère ou encore leur envie de partager leur vécu de Conseiller communal avec vous.
.....

JEAN-DANIEL POINTET – ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, IMPÔTS, ORDRE PUBLIC, PROTECTION JURIDIQUE, MILITAIRE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Si le Centre village a pris beaucoup de temps et d'énergie durant les années passées, d'autres dicastères sont soumis à une réflexion constante, par exemple les finances. Ce n'est pas facile d'établir un budget quand on ne connaît pas exactement quelles seront les rentrées d'argent (impôts ou autres). Il faut se référer aux années précédentes, en tenant compte du présent et du futur. A quelle sauce serons-nous mangés avec la future loi sur l'imposition des entreprises ?

Le PAL (plan d'aménagement local) a subi l'acceptation du recours qui concernait la zone de protection de catégorie 2. Le Tribunal cantonal fait des reproches au SECA (Service de l'environnement, constructions et aménagement) et au SBC (Service des biens culturels) vis-à-vis de notre PAL. Après corrections, une nouvelle mise à l'enquête devra être effectuée.

JOSÉ CARVALHO – APPROVISIONNEMENT EN EAU, SERVICE TECHNIQUE GÉNÉRAL DES EAUX, DÉCHETS

Une grande partie de la Suisse romande fait face à un déficit hydrique important. Il manque en moyenne entre 200 et 400 litres d'eau par mètre carré sur une année d'après Météosuisse. Ces conditions sont plutôt rares. Reste à savoir les répercussions du manque de pluie. Le niveau et le débit des cours d'eau affichent déjà des valeurs en-dessous des moyennes. Les nappes phréatiques

et l'agriculture pourraient aussi être touchées.

Le niveau des eaux souterraines et le débit des sources affichent une tendance à la baisse. Les sécheresses en augmentation vont nous pousser à changer nos comportements. Il est nécessaire de nous adapter à court et long terme. La Confédération veut inscrire la sécheresse comme un risque naturel.



Des nouvelles *des dicastères*

MADELEINE HAYOZ – ENSEIGNEMENT ET FORMATION, CULTURE, INFORMATION ET COMMUNICATION

Suite à la nouvelle loi scolaire, la commune de Cressier a conclu une convention scolaire intercommunale avec les communes de Morat, Courgevaux, Greng, Meyriez, Muntelier et Galmiz pour former un établissement scolaire d'au moins huit classes. Cette convention n'est qu'une petite partie de toutes les démarches qu'il a fallu réaliser pour que l'établissement scolaire soit opérationnel à la fin août 2017.

Un cercle scolaire ne se limite pas à une convention. Il faut encore harmoniser le règlement scolaire communal, la convention dentaire, l'affiliation aux services de logopédie, psychologie et psychomotricité: tout cela demande de nombreuses séances et un courrier des plus substantiels.

Comme le cercle scolaire francophone comptait assez d'élèves, deux classes supplémentaires ont pu être ouvertes à Cressier. Une classe enfantine avec comme enseignante Madame Alexia Renaud et une classe de 7^h sous la houlette de Madame Rosanne Fasel. De plus, Madame Nicole Papaux ayant réduit son taux d'activité. Son poste en 4^h a été repris par Madame Carmen Rivier. Une nouvelle disposition des classes à penser, des travaux à organiser, beaucoup de matériel à déménager, deux nouvelles classes à agencer, du mobilier à acheter, des classes à équiper en matériel multimédia, des enseignantes à engager et tout cela en quelques semaines.

JEAN-PIERRE PÜRRO – SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, SERVICE DES CURATELLES, CIMETIÈRE

Dans les tâches du Conseiller communal au service des dicastères de la santé et du social, la fonction de Président de la commission de naturalisation en fait partie intégrante.

En effet chaque commune institue une commission de naturalisations dont les membres sont élus par l'Assemblée communale pour la durée de la législature. Cette commission doit comprendre entre cinq et onze membres choisis parmi les citoyens actifs domiciliés dans la commune. Pour Cressier, Mesdames Fabienne Defferard et Anne-Laure Müller ainsi que Messieurs Guido Bachmann et Christophe Savoy ont été choisis en 2016. Procédure en bref: les requérants remplissent divers

formulaire et exigences émis par le Canton. Le Service de l'état civil transmet ensuite le dossier à la commune. La commission de naturalisation reçoit en personne les demandeurs pour juger de leur intégration. A la suite de l'entretien, un préavis est émis à l'attention du Conseil communal qui décide de l'octroi du droit de cité communal. La naturalisation est alors examinée et accordée par le Grand Conseil et c'est le Conseil d'Etat qui délivre au nouveau citoyen un acte de naturalisation lors d'une réception officielle.

Informations

communales



**Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous,
l'Administration communale se tient volontiers à la disposition des habitants!**

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, **l'Administration communale sera fermée du 22 décembre 2017 à 12 h au 8 janvier 2018 à 16 h**. Nous vous prions de

prendre vos avances pour tout dossier ou objet concernant notre administration. N'oubliez pas de retirer vos cartes journalières CFF. Merci de votre compréhension.

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le Syndic, Jean-Daniel Pointet, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier lundi du mois de 19 h à 20 h au bureau communal.

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédant la soirée.

PROMOTION CIVIQUE

Lors de l'assemblée communale du 5 décembre 2017, Monsieur Jean-Daniel Pointet, syndic, a eu le plaisir de saluer les jeunes ayant atteint leur majorité civique durant l'année 2017, à savoir : Bart Céline, Defferrard

Alexandre, Grädel Yves, Jorge Nogueira Joao Francisco, Menning Simon, Morier Elio, Pilloud Maxime, Sobreira Leite Diana et Vonlanthen David.

GAGNANTS DU CONCOURS DU CRESSIA'QUOI ?

Lors de la dernière édition du journal communal en juin 2017, nous avons lancé en dernière page un concours. Malheureusement, le nombre de réponses reçues est très faible; il se résume à trois en tout et pour tout! Seuls deux participants ont trouvé les réponses exactes. Suite

à un tirage au sort, le premier prix (un bon de Fr. 50.– à la laiterie Schafer) revient à Madame Aline Vicino. Le second prix (un bon de Fr. 30.– à la laiterie Schafer), revient à la famille Pilloud.

Bravo aux gagnants et merci d'avoir participé !



Informations *communales*

HACHAGE DE BRANCHES

Le prochain hachage de branches aura lieu **du mardi 6 au mercredi 7 mars 2018**. De plus amples infor-

mations vous parviendront en temps voulu par le biais d'un tout-ménage.

CALENDRIER DU RAMASSAGE DES DÉCHETS

Le ramassage des déchets ménagers se fait généralement le mercredi matin. Nous vous rappelons que les poubelles devraient être déposées à l'extérieur **le matin même du ramassage avant 7 h**. Les poubelles sont souvent éventrées par des visiteurs nocturnes.

En 2018, il y aura trois exceptions pour cause de jours fériés ; les mardis 31 juillet et 14 août 2018 remplaceront les mercredis 1^{er} et 15 août et le jeudi 27 décembre 2018 remplacera le mercredi 26 décembre 2018.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu	1. Nouvel-An									1.		
Ma	2. Berchtoldstag				1.					2.		
Me	3. 🗑️				2. 🗑️			1. Fête Nationale		3. 🗑️		
Je	4.	1.	1.		3.			2.		4.	1. Toussaint	
Ve	5.	2.	2.		4.	1.		3.		5.	2.	
Sa	6.	3.	3.		5.	2.		4.	1.	6.	3.	1.
Di	7.	4.	4.	1. Pâques	6.	3.	1.	5.	2.	7.	4.	2.
Lu	8.	5.	5.	2. Lundi Pâques	7.	4.	2.	6.	3.	8.	5.	3.
Ma	9.	6.	6.	3.	8.	5.	3.	7.	4.	9.	6.	4.
Me	10. 🗑️	7. 🗑️	7. 🗑️	4. 🗑️	9. 🗑️	6. 🗑️	4. 🗑️	8. 🗑️	5. 🗑️	10. 🗑️	7. 🗑️	5. 🗑️
Je	11.	8.	8.	5.	10. Ascension	7.	5.	9.	6.	11.	8.	6.
Ve	12.	9.	9.	6.	11.	8.	6.	10.	7.	12.	9.	7.
Sa	13.	10.	10.	7.	12.	9.	7.	11.	8.	13.	10.	8. Imm. Conception
Di	14.	11.	11.	8.	13.	10.	8.	12.	9.	14.	11.	9.
Lu	15.	12.	12.	9.	14.	11.	9.	13.	10.	15.	12.	10.
Ma	16.	13.	13.	10.	15.	12.	10.	14. 🗑️	11.	16.	13.	11.
Me	17. 🗑️	14. 🗑️	14. 🗑️	11. 🗑️	16. 🗑️	13. 🗑️	11. 🗑️	15. Assomption	12. 🗑️	17. 🗑️	14. 🗑️	12. 🗑️
Je	18.	15.	15.	12.	17.	14.	12.	16.	13.	18.	15.	13.
Ve	19.	16.	16.	13.	18.	15.	13.	17.	14.	19.	16.	14.
Sa	20.	17.	17.	14.	19.	16.	14.	18.	15.	20.	17.	15.
Di	21.	18.	18.	15.	20. Pentecôte	17.	15.	19.	16.	21.	18.	16.
Lu	22.	19.	19.	16.	21. Lundi Pentecôte	18.	16.	20.	17.	22.	19.	17.
Ma	23.	20.	20.	17.	22.	19.	17.	21.	18.	23.	20.	18.
Me	24. 🗑️	21. 🗑️	21. 🗑️	18. 🗑️	23. 🗑️	20. 🗑️	18. 🗑️	22. 🗑️	19. 🗑️	24. 🗑️	21. 🗑️	19. 🗑️
Je	25.	22.	22.	19.	24.	21.	19.	23.	20.	25.	22.	20.
Ve	26.	23.	23.	20.	25.	22.	20.	24.	21.	26.	23.	21.
Sa	27.	24.	24.	21.	26.	23.	21.	25.	22.	27.	24.	22.
Di	28.	25.	25.	22.	27.	24.	22.	26.	23.	28.	25.	23.
Lu	29.	26.	26.	23.	28.	25.	23.	27.	24.	29.	26.	24.
Ma	30.	27.	27.	24.	29.	26.	24.	28.	25.	30.	27.	25. Noël
Me	31. 🗑️	28. 🗑️	28. 🗑️	25. 🗑️	30. 🗑️	27. 🗑️	25. 🗑️	29. 🗑️	26. 🗑️	31. 🗑️	28. 🗑️	26. Saint-Etienne
Je			29. Vendredi-Saint	26. Fête-Dieu	31. Fête-Dieu	28.	26.	30.	27.		29.	27. 🗑️
Ve			30. Vendredi-Saint	27.	29.	27.	27.	31.	28.		30.	28.
Sa			31.	28.	30.	28.	28.		29.			29.
Di				29.		29.	29.		30.			30.
Lu				30.		30.	30.					31.
Ma						31. 🗑️						

Informations

communales



CHIENS

Vous avez adopté un chien ? N'oubliez pas de l'annoncer ! Que vous soyez déjà détenteur d'un chien ou nouveau propriétaire, nous vous rappelons que tous les chiens doivent être annoncés auprès de la commune.

Marche à suivre lors de l'acquisition d'un chien :

1. Se rendre auprès de la commune afin d'obtenir un numéro d'identifiant (ID) AMICUS.
2. Se rendre avec son ID et son chien chez son vétérinaire praticien.
3. Informer la commune de tout changement (nouvel acquisition, transfert ou décès du chien).

CERTIFICAT DE VOTE

Attention ! Nous réceptionnons encore régulièrement des enveloppes de vote qui ne sont pas correctement emballées. Pour rappel :

1. Le certificat de capacité civique doit impérativement figurer dans l'enveloppe. A défaut, le vote ne peut être pris en compte.
2. Le certificat de vote doit être signé et placé de façon à ce que la signature apparaisse dans la fenêtre de l'enveloppe.

INSTALLATION D'UN JACUZZI

Nous vous informons que toute installation d'un jacuzzi est soumise à une demande de permis de construire selon la procédure simplifiée.

Les jacuzzis installés à l'extérieur doivent être chauffés à 100% par des énergies renouvelables et ceux installés à l'intérieur, à 50%. L'installation d'un jacuzzi chauffé 100% électrique est strictement interdite.

POPULATION DE CRESSIER AU 31 OCTOBRE 17

	Féminin	Masculin	Total
Habitants	461	498	959
Suisses	343	369	712
Etrangers	118	129	247
Moins de 18 ans	88	105	193
Entre 18 et 64 ans	306	325	631
65 ans et +	67	68	135
Habitants de langue française			431
Habitants de langue allemande			345
Habitants de langues diverses			183
Naissance			4
Décès			4
Arrivée 2017			64
Départ 2017			52



Informations

communales

RÉSERVATION DE LA CARTE JOURNALIÈRE CFF PAR LE SITE INTERNET

Sur le site internet de la commune (www.cressier.ch), vous pouvez être informé de la disponibilité des cartes journalières CFF et procéder à leur réservation.

Nous avons le plaisir de vous communiquer que le prix de la carte journalière restera en 2018 à Fr. 35.– pour les Cressiacois. Les externes paieront Fr. 40.–.

L'ÉCOLE MATERNELLE LA LICORNE A CHANGÉ D'ADRESSE !

L'école maternelle La Licorne, qui est une association privée, a pu bénéficier gratuitement d'une salle au sein de l'école primaire de Cressier durant bien des années. La Commune soutient aussi financièrement cette association privée avec une participation de Fr. 5000.–.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire et du regroupement des cercles scolaires Morat-Cressier, les salles de classe ont dû être réattribuées. Par conséquent, la salle qu'occupait la Licorne devait être libérée afin

d'assurer l'ouverture d'une nouvelle classe enfantine. La commune a dès lors proposé de mettre à disposition gratuitement les locaux de la Route de la Gare 10. Après quelques travaux et aménagements, le déménagement a pu être effectué durant les vacances d'été.

Un grand merci à Madame Yvonne Pochon ainsi qu'à son époux qui ont réussi à rendre les locaux chaleureux et accueillants !

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2017

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2017 :

- La famille de Madame Monique Hayoz
- La famille de Madame Joana Zbinden
- La famille de Monsieur Ramiro Dos Santons
- La famille de Monsieur Raoul Pittet
- La famille de Monsieur Bernard Robatel

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. (Jean d'Ormesson)*

Bibliothèque

Le Cheval Savant



La bibliothèque « Le Cheval Savant » est ouverte à tous, petits et grands!
Route de l'Ecole 21, tél. 026 674 15 44

HORAIRES D'OUVERTURE

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN-JUILLET
Lundi 08.01.18 Mardi 23.01.18	Lundi 05.02.18 Mardi 20.02.18	Lundi 05.03.18 Mardi 20.03.18	Mardi 17.04.18	Lundi 07.05.18 Mardi 22.05.18	Lundi 04.06.18 Mardi 19.06.18 Lundi 02.07.17

Grâce à vos nombreux dons et à vos prêts, notre bibliothèque peut vous offrir aujourd'hui un plus vaste choix de lecture. Nous avons également la possibilité d'emprunter des livres à une plus grande bibliothèque. Ceci nous permet d'élargir notre choix et de le rendre toujours plus intéressant. De plus, quelques CD et DVD peuvent être empruntés.

Etes-vous en possession de DVD que vous n'employez plus ? Nous sommes motivées d'agrandir notre assortiment de DVD. Les films sont très appréciés par les enfants et les adolescents.

« ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE »

JANVIER – Lundi 15.01.2018

Reconnais-tu les traces dans la neige ?
Petite lecture + quiz
Pour les enfants de 1^h à 8^h à 15 h 20

FÉVRIER – Lundi 26.02.2018

Découvrir la bibliothèque en s'amusant !
Pour les enfants de 1^h à 8^h à 15 h 20

MARS – Lundi 19.03.2018

Speedbooking ! 3 à 5 minutes pour partager son coup de cœur. Thé offert ! De 19 h 30 à 20 h 30 Veuillez s'il vous plaît vous inscrire.

« ÇA BOUGE ! »

Portes ouvertes le 10.03.2018 de 10 h 30 à 13 h.
Livres-échange le 05.02.2018 pendant l'ouverture de la bibliothèque – thé offert

EXPOSITION TEMPORAIRE PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- « Les 4 saisons de l'arbre ! » Je mange bien, je bouge bien. Pour tous
- « Des livres, encore des livres ! » Invitation à la première lecture pour les petits.

Les deux bibliothécaires Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger vous y accueilleront avec un grand plaisir

Calendrier des manifestations 2018

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Janvier	du lundi	1	Vacances scolaires		
	au dimanche	7			
	samedi	13	Tir de la fondue	Halle polyvalente	Société de Tir
	vendredi	26	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Brass Band l'Elite
Février	samedi	3	Sacrement de la réconciliation	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	du vendredi	9	Vacances scolaires		
	au dimanche	18			
	vendredi	23	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Chœur-Mixte la Cécilienne
Mars	samedi	3	Soupe de Carême	Halle polyvalente	Paroisse de Cressier
	dimanche	4	Votations fédérales	Administration	
	mardi	6	Hachage de branches		
	mercredi	7			
	vendredi	16	Assemblée générale	Stand de tir	Société de Tir
	samedi	17	Concert annuel	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	samedi	24	Action Coup de balai	Forêt	
	du jeudi	29	Vacances scolaires		
Avril	au dimanche	15	Vacances scolaires		
	dimanche	1	Pâques Concert de Pâques	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite
	vendredi	27	Assemblée ordinaire	Salle de paroisse	Paroisse de Cressier
Mai	mardi	8	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	jeudi	10	Ascension		
	vendredi	11	Pont de l'Ascension		
	dimanche	20	Confirmation	Eglise de Bellechasse	Paroisse de Cressier
	lundi	21	Lundi de Pontecôte		
	dimanche	27	Première Communion	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	jeudi	31	Fête Dieu		
Juin	vendredi	1	Pont de la Fête Dieu		
	Dimanche	3	Concert de quartier	à définir	Brass Band l'Elite
	du vendredi	8	Tir en campagne	Gurmels	Société de Tir
	au dimanche	10			
	samedi	9	Vente de tresses pour l'école maternelle	Four	La Licorne
	dimanche	10	Fête de l'école maternelle	Halle polyvalente	La Licorne
	dimanche	10	Votations fédérales	Administration	
	mercredi	13	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de Tir

Vacances et congés scolaires

Activités organisées par l'Administration communale

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Juillet	du vendredi	6	Vacances scolaires		
Août	au mercredi	22	Vacances scolaires		
	mercredi	1	Fête nationale	Chapelle St-Urbain	
	mercredi	15	Assomption		
	vendredi	17	Tir de la côtelette	Stand de tir	Société de Tir
	samedi	18			
	mercredi	22	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de Tir
	jeudi	23	Rentrée scolaire		
Septembre	du jeudi	6	Tournée de la Bénichon	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	au samedi	8			
	vendredi	14	Tir de clôture	Stand de tir	Société de Tir
	samedi	15			
	dimanche	23	Votations fédérales	Administration	
Octobre	du vendredi	12	Vacances scolaires		
	au dimanche	28			
	vendredi	26	Souper de clôture		Société de Tir
Novembre	jeudi	1	Toussaint		
	mardi	6	Hachage de branches		
	mercredi	7			
	samedi	10	Concert d'automne	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	samedi	17	Festival d'ensemble des jeunes musiciens	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	dimanche	25	Sainte Cécile Concert de la Sainte Cécile	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite
	dimanche	25	Votations fédérales	Administration	
Décembre	mardi	4	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	samedi	8	Immaculée Conception		
	samedi	15	Vente de sapins de Noël	Administration	
	dimanche	16	Concert de l'Avent	Eglise de Cressier	Groupe «La Villageoise»
	du vendredi	21	Vacances scolaires		
Janvier	au dimanche	6			

Vacances et congés scolaires

Activités organisées par l'Administration communale



La chapelle

Saint-Urbain de Cressier

par Madeleine Hayoz

A la croisée des chemins, des langues et des religions...

Pour terminer la série des bâtiments remarquables de notre village, voici, pour fêter le dixième anniversaire de sa restauration, la chapelle Saint-Urbain.

L'architecture et l'histoire de cette chapelle méritent, à plus d'un titre, intérêt et détermination. Par deux fois, celle-ci a été mêlée à l'histoire suisse. Il s'agit de la bataille de Morat et de l'invasion napoléonienne. C'est une des seules chapelles historiques du canton. De plus, durant des siècles, les voyageurs empruntant la route Fribourg-Morat passaient devant elle et s'y recueillaient. Ferveur et piété populaires sont aujourd'hui encore au rendez-vous. Cette chapelle représente nos racines et l'histoire de notre village, de notre région.

La chapelle Saint-Urbain de Cressier, classée monument historique d'importance régionale, a une très longue histoire. En voici les principales étapes :

1464 – Le Conseil de Fribourg apporte une contribution pour la réparation de la chapelle. C'est la première fois que l'existence de la chapelle Saint-Urbain est mentionnée dans un texte.

1622 – Un incendie détruit la chapelle qui est reconstruite l'année suivante. Son toit est recouvert de tuiles offertes par le Conseil de Fribourg.

1697 – Une nouvelle construction est édiflée, probablement de taille plus modeste. A cette époque, les constructeurs donnent à la chapelle sa charmante silhouette baroque en parfaite harmonie avec la géométrie du paysage.

1767 – Le Conseil de Fribourg charge son trésorier d'entreprendre quelques travaux de rénovation. A cette occasion, une inscription est placée au-dessus de la porte d'entrée. Elle y figure encore de nos jours et en voici la teneur : « Ici, se sont rassemblés les seigneurs confédérés et ils ont accompli leurs prières au temps où ils ont vaincu le duc de Bourgogne devant Morat. Ils l'ont condamné au sort honteux de la fuite. C'est pourquoi cette ancienne chapelle a été réédifiée en 1697 en l'honneur de saint Urbain. Que Dieu accorde la vie éternelle à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille. Cela est survenu le XXII juin 1476, rénové 1767 ».

Ainsi a pris corps la légende qui associe la chapelle à la bataille de Morat de 1476.

1844 – Le canton assume seul les frais d'une transformation de l'édifice en style néo-gothique. Les restaurateurs suppriment le charmant clocheton, retranchent l'avant-toit qui abritait l'entrée de la chapelle et surélèvent le mur de la façade.

1923 – En prévision des fêtes commémoratives de la bataille de Morat en 1926, le gouvernement fribourgeois fait reconstituer l'aspect baroque de la chapelle, aspect qu'elle conserve encore de nos jours.

2004 – Le canton remet la chapelle Saint-Urbain à la paroisse de Cressier avec 27 m². Cressier étant une petite

La chapelle

Saint-Urbain de Cressier



paroisse, elle n'avait pas les possibilités financières, à l'époque, pour envisager la remise en état qui s'imposait.

2006 – A la fin du mois de janvier, une association a été créée pour la restauration de la chapelle. Le comité se composait de 7, puis 8 membres: Madeleine Hayoz (présidente), Canisia Jungo (secrétaire), Francis Hayoz (caissier), Marcel Julmy (presse et documentation), Paul-André Morandi (responsable des travaux), Jacqueline Angéloz (membre), Madeleine Haas (membre) et Jean Haas (membre dès 2007).

Ces personnes, soutenues par la population du village et de l'extérieur, ont mis toute leur ardeur à sauvegarder le patrimoine local et l'identité de ce monument particulier.

Le comité s'est démené pour trouver l'argent qui permettrait de débiter les travaux. Une plaquette a été élaborée et envoyée aux habitants de Cressier, aux Cressiacois de l'extérieur et encore à des institutions, villes et particuliers (1000 envois).

L'association, conseillée par des gens de métier, a dressé un constat des travaux à effectuer. Le budget était de Fr. 100 000.—. Les travaux ont été réalisés au fur et à mesure des possibilités financières de l'association.

Grâce à l'intérêt pour cet édifice, à la générosité et au soutien financier de nombreux donateurs, la somme nécessaire a été réunie en 2 ans.

Deux ans et demi, c'est bien long pour restaurer une si petite chapelle, nous n'avons pourtant pas chômé.

Restaurer une chapelle ne se limite pas à la remise en état du bâtiment et de ses alentours, bien que cela nous ait pris beaucoup de temps et d'énergie. Il a fallu aussi régler les problèmes imprévisibles qui n'ont pas manqué:



La chapelle

Saint-Urbain de Cressier



pose de canalisation suite aux inondations récurrentes, charpente vermoulue et pourrie qu'il a fallu remplacer, toiture à changer, murs extérieurs et intérieurs à décrépiter puis à consolider. Restaurer une chapelle n'est pas anodin, pour que la chapelle fasse partie intégrante de son environnement, il faut qu'il y ait une unité entre le site, l'architecture et son intérieur. Le comité a voulu donner une dimension spirituelle à cette restauration et nous avons choisi **Lumière** et **Rencontre**.

Lumière : avant sa restauration, lorsque nous entrons dans la chapelle, le plafond était bas et l'intérieur ressemblait à un sarcophage froid et sombre. Nous avons élevé et voûté le plafond ce qui lui confère une lumière naturelle et agrandit de l'espace. **Lumière encore** avec les vitraux de Jean-Pierre Demierre, réalisés par Catherine Keller, qui donnent à la chapelle une dimension spirituelle inégalée.

Rencontre : La chapelle est dorée d'une cloche. N'est-elle pas le symbole de la rencontre, du rassemblement ? Et, sur cette cloche, il est gravé « à la croisée des langues, des cultures et des religions : la chapelle Saint-Urbain ». N'est-ce pas là la plus belle des rencontres ? De plus, lorsque la magnifique porte de sapin, construite d'après un ancien modèle, a été ouverte, vous rencontrerez le visage souriant de la Vierge qui vous accueille et vous invite à la rencontre. **Rencontre encore** avec la plantation des tilleuls, à la croisée des chemins. **Rencontre toujours** avec la pose de deux bancs dans le terrain entourant la chapelle.

Tous les travaux ont pu être réalisés et la chapelle restaurée a retrouvé sa splendeur d'antan.

C'est par un beau dimanche estival, le 22 juin 2008, que la chapelle Saint-Urbain a été inaugurée. Après la messe

La chapelle

Saint-Urbain de Cressier



celebrée à l'église, un cortège s'est formé pour se rendre à la chapelle. La fanfare en tête, suivie du Choeur mixte, du prêtre et des servants de messe, le comité de restauration, les autorités paroissiales et communales, les délégations de sociétés et les invités ont marché joyeusement jusqu'à la chapelle.



Les moments forts de la partie officielle furent la plantation des arbres par les enfants, la remise des clés au président de la paroisse, la bénédiction de la chapelle et l'inauguration de la cloche. Son tintement a ému tous les participants: la chapelle Saint-Urbain avait retrouvé sa place et son aura.

La restauration de la chapelle, a été placée sous la symbolique de la lumière et de la rencontre. Ce dimanche-là, la lumière brillait dans les yeux de tous les participants et les rencontres furent nombreuses et très riches en émotion. La fête fut magnifique !

RÉFÉRENCES

SCHÖPPER Hermann: *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, volume IV, Editions Wiese, pages 180 à 182.

DELLION Apollinaire: *Dictionnaire des paroisses fribourgeoises*.



Allocution

Jean-François Steiert

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des autorités cantonales, communales et paroissiales,

Chères et chers musiciennes et musiciens,

Chères et chers hôtes,

Liebe Grissacherinnen und Grissacher,

Je vous remercie de m'avoir invité à votre cérémonie du 1^{er} août pour fêter avec vous un moment de partage et de réflexion sur notre avenir – quelques réflexions sur une vision du philosophe allemand Max Stirner, qui considère l'humain comme un être égoïste par nature, mais précise que les égoïstes intelligents savent qu'ils se portent mieux lorsque les égoïstes qui les entourent se portent bien.

Pour collaborer avec d'autres et pour être forte, toute société a besoin d'un ancrage local, au niveau des villages ou des quartiers, où l'on se connaît, où l'on vit ensemble et où l'identité commune se développe de manière naturelle: un arbre avec des racines solides peut pousser en hauteur, alors qu'un arbre aux racines faibles se fait renverser par le premier petit coup de vent. Mais rien ne sert d'avoir des racines fortes, si l'on a tellement peur du vent que l'on se met à tailler exagérément ses branches; nous en arriverions alors à une Suisse bonsaï, repliée sur elle-même, peut-être fière mais sans doute faible. Si les trois Suisses mythiques de 1291 s'en étaient tenus à cette stratégie du repli face à leurs voisins, les villes de Zurich, Lucerne et Zoug qui les ont rejoints peu après seraient peut-être encore aujourd'hui allemandes ou autrichiennes, et nous ne serions pas là, mais aurions sans doute célébré notre fête nationale il y a un peu plus de quinze jours aux sons de la Marseillaise.



Im 13. Jahrhundert gab es überall in den Alpen, vom Mittelmeer bis Österreich, Bewegungen von Menschen, die für ihre Freiheit kämpften; das Besondere an den Innerschweizern lag darin, dass sie sich gemeinsam organisiert haben, um den Widerstand aufzubauen, weil sie wussten, dass man gemeinsam stärker ist. Von den meisten anderen Bewegungen spricht heute keiner mehr, wir aber feiern hier, heute Abend, die Stärke derjenigen, die sich gemeinsam für ihre Ziele einsetzen. Das gilt auch heute noch!

du 1^{er} août

Conseiller d'Etat



La nécessité de coopération et d'ouverture vaut à tous les niveaux: pour les collaborations et fusions entre communes comme pour les collaborations entre cantons dans les nombreux domaines où il n'y a pas de sens de vouloir réinventer la roue chacun pour soi, comme par exemple en matière de coopération hospitalière ou scolaire dont vous bénéficiez directement par les institutions intercantionales de la Broye. Nous aurons besoin de ce sens de la collaboration pour organiser notre canton en vue des quelque 150 000 personnes en plus qui y vivront d'ici 2050, sur un territoire qui sera toujours à peu près le même et sur l'utilisation duquel nous devons mettre des priorités si nous voulons laisser aux générations à venir à la fois de la place pour habiter, pour travailler, pour bouger d'un endroit à un autre de manière efficace ou encore pour profiter des beaux paysages qui font notre canton. Cette nécessité de collaboration vaut enfin aussi au niveau international, où nous devons éviter de confondre la notion de souveraineté, essentielle pour tout pays, avec celle d'isolationnisme, qui menace tant nos exportations et les emplois qui sont liés que les besoins en main-d'œuvre étrangère de notre pays dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé ou les technologies nouvelles.

Gemeinsam ist man zwar stärker, aber es ist oft etwas komplizierter: Wenn Sie alleine in die Ferien verreisen, kann sich dies ab und zu etwas einsam gestalten, dafür können Sie Ihren Aufenthaltsort frei wählen, sofern Ihnen dies Ihr Portemonnaie die Wahl lässt. Wenn Sie Ihre Ferien mit der Familie oder gar mit mehreren Familien verbringen wollen, müssen Sie deutlich mehr Zeit in Diskussionen investieren, wenn der Erste ans Meer,

der Zweite in die Berge und die Dritte eine Kulturreise möchte, und jeder wird etwas von seinen Wunschvorstellungen aufgeben müssen, um ein Resultat zu finden, das allen einigermassen passt.

C'est un peu cette capacité de trouver des solutions qui conviennent au plus grand nombre que nous fêtons ce soir: à l'heure où plusieurs pays importants ont passé entre les mains de gouvernements autoritaires au pouvoir construit sur la désinformation, la peur de l'autre et le fait de monter les uns contre les autres, nous devons soigner non seulement nos outils démocratiques, mais aussi notre capacité à trouver des solutions qui répondent à différents besoins et différentes convictions. C'est un élément central de notre culture politique, dans laquelle je peux débattre durement contre un collègue politique et me retrouver une heure après avec lui à boire un verre, parce que notre compréhension de la démocratie est construite sur le débat d'idées et non pas sur le débat contre des personnes. Toutes les personnes qui pensent et disent aimer leur pays devraient s'en souvenir lorsqu'elles débattent, où que ce soit. C'est cet état d'esprit qui nous a permis de construire de nombreux éléments comme notre culture à quatre langues nationales, nos systèmes de formation ou encore de transport à la pointe mondiale, nos services publics secoués par l'évolution mais toujours de haute qualité, notre démocratie semi-directe, notre sécurité sociale enfin, qui font partie de notre identité collective objet de toute Fête nationale et toujours construite sur ce que l'on partage. Nous aurons à nouveau besoin de cet esprit du bien commun cet automne dans le cadre de la votation fédérale sur un des acquis les plus importants de la Suisse moderne et sociale: je veux parler



Allocution

Jean-François Steiert

de l'assurance-vieillesse. Le premier août n'est pas là pour faire des recommandations de vote, mais

- dans la mesure où nous devons trouver des solutions à l'augmentation de l'espérance de vie pour le financement de l'AVS et à la baisse des taux d'intérêt pour le 2^e pilier ;
- dans la mesure où le Parlement fédéral a adopté une solution de compromis, avec des couleuvres à avaler pour tout le monde, après trois ans de débat ;
- dans la mesure enfin où il n'y a pas de majorités pour adopter un projet beaucoup plus social selon les souhaits des uns ou beaucoup plus rigoureux avec une augmentation générale de l'âge de la retraite à 67 ans ou plus selon les vœux des autres, je vous invite à surmonter certaines réticences que j'ai aussi eues et à réfléchir à deux fois avant de renvoyer le paquet à l'expéditeur. Parfois, dans la vie, la moins mauvaise solution reste mauvaise et doit être rejetée pour en trouver une meilleure. Ici, il n'y pas d'alternative réaliste à la moins mauvaise solution trouvée par le Parlement. Notre société, et tout particulièrement les générations futures, paierait sans doute très cher une incapacité à nous mettre d'accord sur une solution ainsi que la mise en danger de l'œuvre sociale la plus solide de notre pays et par là de la cohésion de notre société...

Fêter la patrie, c'est fêter la Suisse, mais c'est aussi fêter sa commune, son canton. Nous vivons dans un canton particulièrement jeune en comparaison nationale, ce qui est a priori une bonne chose. Mais chaque médaille a son revers : contrairement aux cantons de Suisse orientale qui perdront jusqu'à un quart de leurs élèves d'ici vingt ans, qui connaîtront ainsi un vieillissement massif

de leur population, qui devront fermer des centaines de classes surtout dans les régions périphériques, contrairement à ces cantons, nous devons :

- construire des écoles plus grandes tant au niveau primaire que secondaire et tertiaire ;
- nous aurons plus de trafic à assumer, qu'il soit privé et motorisé ou effectué par des moyens de transport publics ;
- vous travaillez majoritairement à l'extérieur de votre commune, ce qui demande de bonnes infrastructures de transport.

Je pourrais poursuivre ce catalogue, mais ce n'est pas le but ; je souhaite simplement rendre attentif au principe : nous allons profiter de la forte augmentation de notre population fribourgeoise, mais cela nous demandera aussi d'investir dans un tel avenir.

Alors que des politiciens de tous bords promettent volontiers des baisses d'impôt au rythme des saisons – et des campagnes électorales – et parlent de moyenne suisse à atteindre, j'aimerais mettre un petit bémol, même si la démarche n'est pas très populaire : la Suisse orientale, dont la population va baisser assez massivement, peut se permettre de baisser les impôts – mais je ne suis pas sûr qu'à l'heure où il leur manquera crucialement des jeunes, dans quinze ou vingt ans, le bilan sera encore aussi positif. Pour des raisons d'équité, nous avons des efforts fiscaux à faire pour certaines catégories de contribuables – mais par pour ceux qui n'en ont pas le moindre besoin.

J'ai rencontré au cours des dernières années passablement de personnes qui ont déménagé dans le

du 1^{er} août *Conseiller d'Etat*



canton de Fribourg pour faire profiter leurs enfants de notre excellent système scolaire; ils sont venus pour la qualité de nos écoles, dans lesquelles nous investissons beaucoup de ressources, alors qu'ils doivent souvent payer plus d'impôts que dans leur commune et leur canton de provenance. Cette vision fiscale doit toutefois être relativisée, notamment par les différences sur le prix du terrain – ou encore par le fait qu'une famille d'une commune vaudoise voisine dépensera quelque 50'000 francs de plus qu'une famille de Cressier pour son assurance-maladie obligatoire, entre la naissance du premier et le départ du dernier enfant. Cette position à la pointe des résultats nationaux dans le domaine de la formation, notre

canton l'occupe également dans le domaine des hautes écoles; elles constituent un plus en termes de chances individuelles pour les jeunes, mais aussi en termes collectifs pour la prospérité de notre canton. Dans ces domaines où nos efforts nous permettent de figurer parmi les meilleurs du pays, personne n'a – heureusement – l'idée incongrue de nous demander de nous adapter à la moyenne. Pour maintenir cet atout, nous devons poursuivre notre investissement, ce qui est difficilement envisageable avec des caisses vides. Enfin, si nous voulons éviter de devenir un canton dortoir au nombre d'habitants important mais à l'économie faible, nous allons devoir investir dans un meilleur transfert des compétences de nos



Allocution

du 1^{er} août

écoles et de nos jeunes vers notre économie locale et régionale, sans quoi nos enfants et nos petits-enfants devront de plus en plus souvent s'exiler pour trouver du travail.

J'ai évoqué les trois Suisses de 1291, j'aimerais terminer par un bref regard sur la fondation de notre Suisse actuelle, avec son système fédéraliste éprouvé, qui est beaucoup plus jeune, puisqu'elle date de 1848. Or, à l'heure où la Suisse moderne a été constituée, et où régnait un esprit d'ouverture, d'innovation et d'entreprise qui a assuré à la Suisse des décennies de prospérité, le premier conseiller fédéral tessinois, Stefano Franscini, était un conseiller national italo-phonie élu dans le canton de Schaffhouse. Pourquoi ? Les Tessinois ne le voulaient plus parce qu'il n'était pas assez radical, mais les Schaffhousois ont choisi de porter un candidat certes italo-phonie à Berne parce qu'il représentait leurs idées. Cela paraît surprenant aujourd'hui, parce que certains veulent nous faire croire que l'histoire de la Suisse se résume à quelque chose de fermé et de replié sur soi-même, mais ce fait divers historique, qui s'est d'ailleurs répété à plusieurs reprises y compris par un Vaudois élu dans l'Oberland bernois dont le dialecte lui était aussi familier qu'une langue balkanique l'est pour nous aujourd'hui, ce fait divers illustre un esprit d'ouverture dont nous ferions parfois bien de nous souvenir.

Les Suisses de l'époque ont vu dans ces gestes d'ouverture une chance plutôt qu'un danger ; nous devrions nous en inspirer et, face aux personnes et aux choses qui sont nouvelles, différentes, étrangères à nos cultures, voir d'abord les chances avant de les

refuser à force de nous concentrer exclusivement sur les risques. Cette culture s'inscrit dans un patriotisme tourné non pas vers un passé idéalisé, mais vers notre avenir, avec des responsabilités à prendre ensemble pour notre cohésion sociale, un environnement dans lequel il fait bon vivre et une ouverture qui nous renforce.

Dans ce sens, j'aimerais remercier les membres des autorités communales, qui engagent beaucoup de temps dans des tâches pas toujours reconnues à leur juste valeur. A l'heure où l'Europe vit le principe du Cassis de Dijon, qui tend à harmoniser les pratiques des Etats vers le bas, je me permettrai ce soir de leur remettre une bouteille de Cassis de Fribourg, par exemple pour boire un verre en commun avec leurs collègues d'autres communes avec lesquelles vous allez être amenés à discuter plus intensément ces prochaines années.

Mes remerciements vont aussi à toutes les personnes qui s'engagent au bénéfice d'un club, d'une association, d'une commission ou de toute autre manière au service de la collectivité : vous donnez du temps pour la valeur sans doute la plus importante que nous fêtons le 1^{er} août : l'engagement pour la collectivité n'est certes jamais une garantie pour notre bien-être – mais il est indispensable au bien-être de toute société civilisée. Vous êtes le ciment de notre société ! Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne soirée, une belle fin d'été et la force de vous engager, chacune et chacun à sa manière, pour son entourage et la société.

Les échos *villageois*



par Marcel Julmy



La fête des 25 ans de l'école maternelle La Licorne,
le 18 juin 2017. Entre ciel et terre !



Photo : Sébastien Berset

Un spectacle de fin d'année scolaire
a été présenté par les élèves des classes primaire
et enfantine, le 6 juillet 2017.



Quinze participants au premier cours
de massage cardiaque ont suivi un cours de rappel,
le 27 septembre 2017.
Il a été donné par M. Christophe Roulin,
de l'Association Fribourg Coeur.



Les échos *villageois*

par Marcel Julmy

Le 25^e Giron des musiques du Lac, du 2 au 4 juin 2017

Cinquante-trois ans après avoir organisé la première réunion des Fanfares du district du Lac, l'Elite de Cressier invite pour la 4^e fois les sociétés du Lac dans notre village, pour le 25^e Giron des musiques. Une fête pour laquelle Fabienne Purro Jemmely, présidente du giron du Lac, avait prévu avec bonheur « Du soleil et de la musique dans les cœurs ». Son optimisme a gagné, même si dame météo nous a fait des frayeurs ! Pendant trois jours, du vendredi 2 au dimanche 4 juin, musiciens, bénévoles, villageois et spectateurs sont venus en nombre participer à la fête, organisée par un dynamique comité de neuf membres.

Vendredi 2 juin, la grande cantine accueillit l'apéritif des sponsors, suivi du concert show de l'excellent Brass

Band Fribourg (BBF). De jeunes auditeurs, **dont plusieurs élèves de l'école de musique**, les écoutèrent attentivement.



Samedi est le jour réservé aux concerts et au concours en salle. Une première pour un giron, le public eut le plaisir d'écouter les sociétés des vétérans romands (Fribourg, Neuchâtel et Valais – ci-dessous, les vétérans valaisans **Les Gars du Rhône**). Les sept sociétés de Morat, Courtion, Kerzers, Lugnorre, Gurmels, Bas-Vully,





Barberêche-Courtepin ainsi que L'Echo du Chêne de Pampigny ont joué devant les experts et souvent devant un nombreux public. La Lyre de Courtion a présenté un



Leur programme éclectique créa une folle ambiance dans la cantine.

Dimanche, dernier jour de la fête, a commencé par le concours de marche sur la Route Gonzague-de-Reynold. Sous un ciel parfois chargé, les directeurs ont pris beaucoup de soin pour aligner les musiciens au cordeau ! Le parcours d'environ 250 m était à la descente et se terminait près du chemin conduisant à la place de fête.



groupe de tambours, jugé par un expert en percussions. En soirée, pendant le banquet officiel, la société invitée l'Echo du Chêne de Pampigny (VD) occupa la scène pour un concert très apprécié. Un tout autre style de musique suivit, avec l'ensemble autrichien **Alpin Vagabunden** qui s'était produit plus tôt dans la soirée.

Un moment important de ces festivités fut sans doute le grand cortège qui traversa tout le village, depuis la place de la gare jusqu'à la halle de fête, dans le parc du château, Route du Moos. Parmi les 41 groupes, « Garder le Cap », celui des **élèves 5^h-6^h** de l'Ecole de Cressier représentait l'un des motifs « phares » de cette manifestation.

Dernier acte, la **pièce d'ensemble Crescendeau**, composée par Beat Weber réunit tous les musiciens sur la place de fête sous la baguette de Boris Oppliger. La soirée continua à la cantine avec le « détonant » ensemble de cuivre bernois Molotow Brass Orkestar.





Inauguration *du Centre village*

par Marcel Julmy



Samedi 13 mai 2017 une petite manifestation a réuni les autorités communales, des représentants du Service des biens culturels fribourgeois et du bureau d'architecture LVPH ainsi que les villageois pour fêter la fin des travaux de restauration et construction du Centre village. Chacun eut la possibilité de visiter plusieurs appartements terminés.

Six ans se sont écoulés entre le départ de cette idée et l'inauguration. C'est avec satisfaction que le syndic Jean-Daniel Pointet prit la parole pour présenter l'histoire de cette aventure et exprimer la fierté du Conseil communal d'inaugurer ce Centre village en ce jour. Les travaux étaient en phase terminale et la moitié des appartements déjà loués.

M. Pointet remercia les divers acteurs de cette réalisation et donna la parole à M. Stanislas Rück, conservateur du Service des biens culturels (SBC).

Ce dernier évoqua la difficulté de la conservation du patrimoine rural et le risque d'en perdre une grande partie si aucune réaction décisive n'est prise rapidement. Il releva le courage dont ont fait preuve les autorités et la population en achetant ces trois bâtiments et en engageant les moyens financiers nécessaires pour finaliser ce projet.

Il conclut en le qualifiant « d'urbanisme réussi à la juste échelle du village de Cressier » et exprima ses félicitations pour la réussite de l'équilibre entre le patrimoine et le développement de la qualité spécifique du cœur de Cressier.

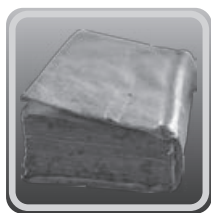




M. Laurent Vuilleumier, responsable du bureau d'architecture LVPH évoqua le souvenir de sa première visite par une belle journée de juin 2013. Il y avait beaucoup d'architectes sur le site. Il trouva l'endroit paisible mais fut marqué par un sentiment d'abandon. A l'opposé, aujourd'hui il mentionna que « La grande force de ce projet est d'amener à nouveau de la vie au coeur du village et d'en faire un espace public ». M. Vuilleumier remercia et félicita la Commune et la population d'avoir créé et porté ce projet.

La fête se poursuivit avec un apéritif dînatoire dans une cantine montée pour l'occasion. Si elle ne servit pas à protéger la population de la pluie elle contribua à les mettre à l'abri des ardeurs du soleil.





Il y a cent ans...

à Cressier

par Madeleine Hayoz

J'ai parcouru pour vous les procès-verbaux des séances du Conseil communal de l'année 1917. J'ai retranscrit fidèlement, dans le style de l'époque, quelques objets traités par le Conseil communal.

21 JANVIER

L'office distributeur des denrées alimentaires aux familles pauvres de la Commune est attribué à une veuve, M^{me} Schroeter, qui habite Cressier. Cette dernière s'entendra avec Monsieur le Syndic au sujet de l'indemnité qui lui sera allouée pour la fonction de sa charge et des autres conditions qu'elle aura à remplir.

28 FÉVRIER

On décide de vider et nettoyer l'étang communal près de la maison d'école et de l'entourer d'une palissade. Un des conseillers demande que l'on cimente le fond du dit étang, mais le Conseil de surseoir à ce travail pour le moment en attendant des temps meilleurs.

On décide de plus d'écrire à l'office cantonal de ravitaillement pour lui demander les prix de vente du sucre et du riz et de s'informer si l'Office enverra encore des marchandises pour les familles nécessiteuses.

27 AVRIL

Il est donné connaissance d'une lettre de Monsieur le Curé de Cormondes réclamant un bon afin de pouvoir toucher un pantalon et un gilet pour un nécessiteux de Cressier actuellement à l'hôpital de Cormondes. Le Conseil décide d'accéder à cette demande, en chargeant Monsieur le Révérend Curé de Cormondes de bien vou-

loir procurer les habillements nécessaires au dit nécessiteux et prier ensuite le magasin fournisseur d'envoyer sa note à la Commune de Cressier qui l'acquittera.

5 AVRIL

L'Assemblée a été convoquée pour s'occuper de la nomination d'un taupier pour la présente année. Trois candidats se sont présentés. C'est Julmy Jacob qui demande 20 cts pour les noires et 10 cts pour les grises grandes et petites. Son offre est acceptée. En conséquence, il est nommé taupier pour l'année 1917. La prise des taupes devra cesser dès la Saint Martin, soit dès le 11 novembre 1917.

7 JUIN

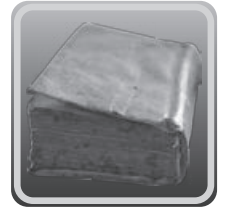
Il est donné connaissance, dans cette séance, d'une circulaire concernant la vente de lait à prix réduit pour les familles peu aisées ou de revenus modestes. Le Conseil décide de faire une publication par affiche devant la laiterie avisant les intéressés désireux d'être au bénéfice de cette faveur à s'inscrire jusqu'au 12 juin auprès de Monsieur le Syndic.

22 JUILLET

On décide dans cette séance, pour correspondre aux desideratas du Grand Conseil, en mai dernier, d'accorder, pour cette année seulement, un subsidie ou supplément de traitement équivalent à celui accordé par l'Etat au personnel enseignant (instituteur et institutrice de la localité).

Il y a cent ans...

à Cressier



20 AOÛT

Il est décidé de faire une publication dans la Feuille officielle pour convoquer l'Assemblée communale. Cette dernière ayant à se prononcer au sujet d'une demande de coupe de bois supplémentaire à la forêt de Lavaud, en vue de procurer, pour cet hiver, le plus de bois de feu possible. La séance aura lieu, au local habituel, le dimanche 2 septembre prochain, à la sortie des vêpres.

10 NOVEMBRE

On décide de fixer les corvées communales dès lundi, 19 novembre. Tout propriétaire ou fermier exécutera 2 heures et 3 pieds³ de gravier par 1000 francs de valeur cadastrale sur les immeubles non-bâtis.



Agriculteurs devant la fontaine de la cure, pendant la Première Guerre mondiale

De gauche à droite: Jeanne Steinmann (-Zosso) 1896-1979, Jeannette Torche (mariée Scherwey) 1914-1991, Paul Torche, de Cheiry, père de Jeannette 1882-1933, Raymond Morandi, âgé de 18 ans, domestique 1899-1986. La famille Torche habitait la ferme qui se trouvait sur l'actuelle place de parking près de l'église. Cette maison a été détruite par un incendie le 28 janvier 1968.



Informations

générales

PRO SENECTUTE CANTON DE FRIBOURG



PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Le nouveau programme d'activités sport, formation et loisirs est dès à présent disponible gratuitement chez nous. Il y en a pour tous les goûts: danse du monde, tennis, fitness mémoire ou bien même des cours d'informatique.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 40 – info@fr.prosenectute.ch – www.fr.prosenectute.ch

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction? Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôt par une personne expérimentée.

- Cette offre s'adresse en général aux personnes de 60+, domiciliées dans le canton de Fribourg.
- Pour remplir votre déclaration d'impôt, il faut vous inscrire et vous rendre aux « bureaux » prévus à cet effet dans différentes communes du canton ou chez Pro Senectute.
- Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres). Nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire pour les déclarations d'impôts compliquées.

Remarque importante: Ce service est actif chaque année uniquement de fin janvier à fin mars.

Coût pour ce service? • Une simple déclaration d'impôts coûte Fr. 60.– (durée maximum 1 heure)

Une simple déclaration d'impôt qui demande plus qu'une heure de travail, un supplément de Fr. 20.– est demandé pour chaque demi-heure. Les frais sont à payer par bulletin de versement à 30 jours.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 40

Nos heures d'ouverture: Du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 30 et de 13 h à 17 h.

ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Cette association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou par courriel: fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch





les Lignes de santé

du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire.ch/fr
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 00 00

Information – prévention



- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme «santé en entreprise»
- info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch
- Tél. 026 426 02 66

Route St-Nicolas-de-Flüe 2
CP 96 / 1705 Fribourg

Tél. 026 426 02 66
Fax 026 426 02 88

www.liguessante-fr.ch
info@liguessante-fr.ch

Bénévole?

Pourquoi pas?

Le RéseauBénévolatNetzwerk

- a été créé en 2005 et regroupe plus de 60 organisations membres
- est une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg
- soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse du bénévolat
- assure la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias

Les membres du réseau

- sont des associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations
- assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale

Etre bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en œuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

Intéressé/e ?

Consultez notre site: www.benevolat-fr.ch



RESEAU BENEVOLAT NETZWERK

Téléphones *d'urgence*



Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

Numéros importants

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Poste de Morat	026 670 48 48
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 71
Police de proximité	Poste de Sugiez	026 305 87 85
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 13 73
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 684 25 66
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 75 90
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 684 82 00
Service social du Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Curatelle générale du Lac	3280 Morat	026 674 92 92
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Médecins	Cabinet de groupe – 1784 Courtepin	026 684 84 00
Médecins	Cabinet de groupe – 3212 Gurmels	026 674 93 22
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 30 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
REPER	Promotion santé et prévention pour la jeunesse	026 322 29 01

*Dans les yeux d'un enfant,
Noël, c'est tout blanc.*

*Dans les yeux d'un enfant,
Noël, c'est la joie, c'est les cadeaux.*

*Dans les yeux d'un enfant,
Noël, c'est magique, ainsi va la vie.*

*Dans les yeux d'un enfant,
Noël, c'est l'espoir,
le moment où tout est possible.*

*Les bébés nés en 2016-2017,
le Conseil communal
et les employés communaux
vous souhaitent de belles
et joyeuses fêtes de fin d'année.*



Kazim Meno Yilmaz



Samuel Masciulli



Alessandro Candela